Réunion du comité directeur

Procès-verbal n°2024-01-15

Relevé de décisions

Réunion en visioconférence	Lundi 15 janvier 2024 de 18h00 à 19h20 en visio
Présidence :	Albert GEMMRICH
Membres élus :	Ali DJEDID, Mathieu CHAPPAZ, Christophe GEORG, Laurent HETZEL, Jacques HUMMER, Cedric KANTE, Michel KEFF, Damien KELTZ, Joël MULLER, Hervé PAPAVERO, Emeline SAINTOT, Gérard SEITZ, Michel SPINDLER, Olivier TURBE, Christelle VAILLANT
Présidents de districts :	Guy ANDRE, Michel AUCOURT, Daniel FAY, Bruno HERBST, Patrick LEIRITZ, Yann LEROY, René MOLLE, Philippe PAULET, Christophe SOLLNER
Salariés : **Président CRA :**	Patrice GRETHEN, Frédéric VARAIS Stéphane VILLEMIN
Excusés ou remplacés :	Laurent HETZEL, Michel KEFF, Cedric KANTE, Gérard SEITZ, Hervé PAPAVERO, Bruno HERBST remplacé par Pierre BERETTA

Le Président Albert GEMMRICH salue l'ensemble des membres et présente ses meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année, il ouvre ensuite la réunion organisée en visioconférence.

1 Approbation du PV du Comité Directeur

- Le PV du Comité Directeur du 15 décembre 2023 est approuvé à la majorité.

2 Dossiers clubs

Le tableau des mouvements de clubs, affiliations, changement de type, groupement de club, inactivités, radiations, et reprises d'activités est joint en annexe.

- Le Comité directeur valide à la majorité l'ensemble de ces mouvements

3 Mouvement de membres de la Commission de Discipline CRD

Monsieur Olivier LHERMITTE est proposé en remplacement de Monsieur Vincent d'ANCONA démissionnaire pour des raisons de santé.

D'autre part il nous est proposé également la candidature de Monsieur Arnaud TARRY, afin de couvrir l'ensemble du territoire.

Nous enregistrons avec regret la démission de Madame LAGEARD pour des motifs personnels.

- Le comité directeur valide ces mouvements au sein de la commission.

4 Demande de dérogation du club de Sélestat

Le club de Sélestat SC sollicite une dérogation exceptionnelle pour obtenir 4 mutés « hors-période » supplémentaires en janvier et qu'ils soient considérés comme « mutés simples ».

- Le comité directeur n'accorde pas cette demande de dérogation.

5 Point de situation financière au 31 décembre 2023

Au 31/12/2023 le résultat comptable est positif. On note une augmentation des produits liés notamment à l'augmentation du nombre de licenciés et des modifications du statut financier et une baisse des charges. Il convient

néanmoins de rester prudent car il y a des décalages de saisie comptable notamment sur les assurances. L'augmentation de l'assurance licences est en cours d'analyse car faisant partie des éléments décalés.

Les impayés au 30/06/2023 représentent 140 KE pour environ 160 clubs. 112 clubs pour un montant de 93 KE concernent des clubs sans engagement pour la saison 2023-2024. Une action devra être menée pour une décision sur ces impayées avant la fin de la saison. Les clubs concernés ont été transmis au district. Une bonne partie a été provisionnée ce qui aura un impact faible sur le résultat à la fin de la saison.

Le budget 2024-2025/ La procédure va être lancée le 30/01/2024 avec un point avec chaque directeur. Une présentation sera faite en commission des finances au printemps pour une validation en CD avant une présentation en AG.

6 Commission Compétitions

Informations sur le statut des jeunes de la LGEF
Ce statut s'applique aux clubs engagés en Seniors R1 R2 et R3.
La Commission des compétitions suit l'application du présent statut (en lien avec la commission du statut des éducateurs pour l'article 2).
Un point de situation, fin décembre, a été communiqué aux clubs qui ne sont pas en règle pour le moment. Ces clubs peuvent encore se mettre en règle avec les obligations demandées.
Rappel : les principales obligations concernent l'engagement d'équipes chez les jeunes (en foot Réduit et en Foot à 11) (Article 1) et le fait d'avoir des Educateurs diplômés pour les équipes engagées en compétitions jeunes de Ligue (Article 2).
La situation des clubs sera arrêtée par la commission des compétitions, fin avril. La commission proposera au comité directeur, pour validation, comme le prévoit le règlement du statut des jeunes de la LGEF, les modalités d'application des sanctions et d'éventuelles dérogations si des situations particulières le nécessitent.

La commission régionale propose au comité de valider les dérogations ci-dessous

- Dérogation U16 Régional 1 :

Permettre aux équipes des clubs évoluant dans le championnat U17 Nationaux sur demande officielle de leur part, de ne pas glisser avec leur équipe U16 R1 à l'issue de la saison en U17 R1 et de conserver une équipe dans le championnat U16 R1 dans l'année N+1.
Cela entraînant ainsi la possibilité d'augmenter le nombre total de 28 au lieu de 24 équipes avec une possibilité de régularisation en saison N+1.

- Dérogation U18 Régional 1 :

A l'issue de la saison 24/25.
Permettre aux équipes des clubs évoluant dans le championnat U17 Nationaux et maintenu dans ce dernier à l'issue de la saison sportive, sur demande officielle de leur part, d'intégrer le championnat U18 R1 dans l'année N+1.
Cela entraînant ainsi la possibilité d'augmenter le nombre total des équipes engagées avec une possibilité de régularisation en saison N+1.

A noter : Ces 2 dérogations constituent des ajustements liés à la mise en place des championnats générationnels au niveau de la LGEF, qui pourront être utilisés (ou non par les clubs demandeurs).

Objets : Ne pas pénaliser les clubs qui évoluent dans les championnats nationaux jeunes.
Arguments : Aucun club ne sera pénalisé par ces mesures.

- Le Comité Directeur valide ces deux dérogations.

- J.O 2024

Point situation sur la tournée LGEF « Les Jeux du Foot » : Cette tournée est organisée en co-construction avec les 9 districts de la Ligue.

Frédéric Acker, pour la LGEF, pilote ce projet et assure avec les districts et les équipes de la Ligue, la préparation et l'animation d'une étape par district.

Après le District de la Meuse (en septembre à Saint Mihiel), le District des Vosges a accueilli la première étape de l'année civile, le 14 janvier dernier à Saint-Dié.

Ces deux premières étapes ont connu un franc succès, grâce notamment à l'implication des Districts et des clubs accueils. Des vidéos résument bien l'esprit et la philosophie de cette tournée.

La prochaine étape, le 17 avril 2024 en Moselle. Les suivantes s'organiseront jusqu'au mois de juin dans les différents districts du Grand Est.

A noter, cette tournée rentre dans le cadre du dispositif FFF « Le foot entre en Jeux ». Chaque journée (avec des ateliers Sportifs, Techniques et Educatifs) est reproductible à différentes échelles par nos clubs.

7 Intervention Christophe SOLLNER membre du BELFA

Il y a 3 grands sujets d'actualité que je voudrais vous préciser.

7.1 Valorisation des JO 2024

La FFF communiquera prochainement un guide interactif avec d'autres actions que nos clubs pourront également mettre en place dans le cadre des JO de Paris 2024.

Le principe procéder à des ouvertures dans les clubs de programmes étalés sur ½ ou une journée pour n'importe quel thème, tournois, etc, afin de mettre en valeur les JO 2024.

7.2 L'opération mini-buts

C'est aujourd'hui la dernière journée pour s'inscrire, même si on peut espérer obtenir quelques délais supplémentaires.

Ce que l'on peut dire c'est que nos résultats sont un peu en dessous de la moyenne nationale, on est à environ 75 à 78% des clubs qui ont souscrits à l'opération.

Il semble que les délais de livraisons étaient trop longs et certains clubs ont déjà acheté ces matériels avant la fin des inscriptions.

C'est dommage puisque le montant de la participation des clubs est de 20 % sur un montant total de 180 €, soit 36€ pour une paire de buts neufs.

Cependant on a de très bons résultats sur les équipements de Foot à 5, on est très largement en tête de toutes les Ligues et on devrait avoir 36 à 40 terrains dans le grand Est.

7.3 L'arbitrage

Les Ligues vont toucher les 75% d'aide sur l'enveloppe nationale de développement de l'arbitrage, pour le reste il faudra fournir un bilan sur la fidélisation, sur le nombre d'arbitre, etc, à ce jour on est à 8% de plus sur le plan national.

8 Calendrier des réunions

- Jeudi 25 janvier 2024 à 18h30 Réunion clubs à 51160 Hautvillers
- Jeudi 01 février 2024 à 18h30 Réunion clubs à 57300 Mondelange
- Mardi 20 février 2024 à 18h30 Réunion clubs à 68127 Sainte Croix en Plaine
- Mardi 27 février 2024 à 18h00 Comité Directeur en visio
- Jeudi 29 février 2024 à 18h30 Réunion Clubs à 67550 Vendenheim
- Mardi 05 mars 2024 à 18h30 Réunion Clubs à 52220 Montier en Der
- Mardi 12 mars 2024 à 18h30 Réunion Clubs à 54300 Lunéville

Michel SPINDLER,
Secrétaire Général

Albert GEMMRICH,
Président